



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING  
DU MARDI 11 OCTOBRE 2022.**

— : —

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 11 octobre, à 19 heures 00 minutes, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GUINET, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19.

**Nombre de Conseillers présents :** 15.

**Nombre de Conseillers votants :** 19.

**Date de la convocation :** 07 octobre 2022.

**Etaient présents :** GUINET Jean-Claude, LAUDE Jean-Jacques, LOISEL Maxime, PLUVINAGE Sybille, SOARÈS Daniel, LENNE Thomas, MARIANI Isabelle, BERNARD Laurent, D'HALLUIN Florence, CARPENTIER Christophe, GUINET Stéphanie, GUINET Géraldine, DRIEUX Didier, VINCENT Barbara, MALDERET Pierre.

**Absents excusés ayant donné procuration :**

HEPNER Delphine donne procuration à LENNE Thomas, GUILLAUME Johann donne procuration à SOARÈS Daniel, BLANC-GARIN Magali donne procuration à MARIANI Isabelle, SENT Virginie donne procuration à VINCENT Barbara.

**Secrétaire de séance :** PLUVINAGE Sybille.

**Délibération 2022 – 35 : Epannage des boues de la station d'épuration de Wattrelos-Grimonpont.**

Une enquête publique est ouverte du mardi 18 octobre au vendredi 04 novembre 2022.

Elle a pour objet la demande d'autorisation environnementale de la MEL (Métropole Européenne de Lille) d'actualiser le plan d'épandage agricole des boues de la station d'épuration de Wattrelos-Grimonpont.

Cette actualisation fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants et R181-1 et suivants du Code de l'Environnement.

La convocation à la présente assemblée informait le conseil municipal de la disponibilité du dossier synthétique en mairie. Ce dossier comprend un résumé non technique de l'opération et les plans d'épandage. M. le Maire indiquait également qu'une version numérique de ce dossier est accessible et téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <https://www.registre-numerique.fr/epandage-boue>.

La mise à jour des périmètres d'épandage a permis de retenir les parcelles agricoles de 23 agriculteurs situées sur 32 communes du Nord. Au total, cela représente une surface de 1 577,88 hectares dont 1 468,34 hectares en aptitude 1 (aptés à l'épandage).

Marcoing fait partie des communes concernées. La carte d'aptitude à l'épandage des boues sélectionne la parcelle cadastrée ZH82, sise lieudit « la Chaudière » d'une surface de 10,76 ha appartenant à Madame LEFEBVRE DE GOUY DE MILLY Françoise et Madame MASSON Isabelle.

Le service « Eau et Nature » de la DDTM a émis un avis favorable à cette demande.

Après en avoir délibéré, par 14 voix CONTRE et 5 abstentions, **le conseil municipal ÉMET un avis DÉFAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale de la Métropole Européenne de Lille pour l'actualisation de son plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Watrelos-Grimonpont.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Jean-Claude GUINET.

Sybille PLUVINAGE.

*Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture  
et publication sur le site de la commune [www.marcoing.fr](http://www.marcoing.fr)  
en date du 14 octobre 2022.*